

LA LUTTE DE CLASSES SOUS LA PREMIÈRE RÉPUBLIQUE

BOURGEOIS ET «BRAS-NUS»

1793-1797

par Daniel GUÉRIN (1904-1988)

Extraits du chapitre 10: «*Renforcement du pouvoir central*» (tome 2)

§22 - ENRAGÉS ET HÉBERTISTES COMBATTENT LE «GOUVERNEMENT RÉvolutionnaire».

Les militants d'avant-garde ne se méprisent pas sur le véritable caractère du renforcement du pouvoir central, dont les premiers signes se manifestèrent dès l'été 1793. Ils comprirent que le gouvernement fort, qui, peu à peu s'établissait, avait une pointe dirigée contre le mouvement des masses, contre l'avant-garde populaire.

Les *enragés*, les premiers, dénoncèrent avec une remarquable prescience l'évolution qui se dessinait. Le 4 août, Leclerc commenta en ces termes la proposition de Danton d'ériger le *Comité de Salut public* en *Comité de gouvernement*:

«*Je ne vois dans cette masse de pouvoirs réunis, dans le Comité de Salut public, qu'une dictature effrayante... C'est décréter le renversement de la République; c'est un Capet à neuf têtes qu'on crée à la place de celui qui n'est plus*» (1).

Le 1^{er} septembre, prenant vivement à partie la conception du «*gouvernement révolutionnaire*», il fit cette prophétie:

«*Si le peuple... se laisse endormir par des discours oratoires..., si cette idée d'être toujours en révolution jusqu'à ce que les puissances belligérantes aient reconnu son indépendance, enflamme son imagination et tient dans un état continual d'ébullition des âmes inquiètes et naturellement ardentes..., les ambitieux profiteront de ces dispositions pour chasser des emplois publics tous les hommes qui leur déplaisent; ils en substitueront qui leur seront vendus; la machine ne roulera que par eux et pour eux et nous aurons des fers avant qu'il se soit écoulé un grand nombre d'années*» (2).

Les *enragés* voyaient avec stupeur la Terreur, dont ils avaient tant de fois réclamé l'institution, broyer indistinctement la contre-révolution et la Révolution militante.

«*Où en sommes-nous, demanda Leclerc..., si l'on ne peut dire la vérité sans encourir la proscription, prétend-on n'accorder la liberté de la presse aux écrivains patriotes que comme on l'accordait autrefois au*

(1) *Ami du Peuple*, n°7, 4 août 1793.

(2) *Ami du Peuple*, n°18, 1^{er} septembre 1793.

barbier de Séville, c'est-à-dire à condition qu'ils ne parleront ni du gouvernement, ni des gens en place, ni du Comité de Salut public ancien, ni du nouveau...?» (3).

Et, quelque temps après, il écrivit: «*On avait demandé qu'on mette la Terreur à l'ordre du jour, on y a placé le funeste esprit de vengeance et de haine particulière. Le fort écrase le faible et le met sous les verrous*» (4).

De son côté, Jacques Roux envoya à son journal, de la cellule où l'avait jeté la dictature, des articles virulents:

«*On ne fait pas aimer et chérir un gouvernement en dominant les hommes par la Terreur... Ce n'est pas en brouillant, en renversant, en incendant, en ensanglantant tout, en faisant de la France une vaste bastille que notre révolution fera la conquête du monde... Ce ne sont pas les traîtres, les monopoleurs, les agioteurs, les accapareurs, les sangsues publiques qu'on met principalement en état d'arrestation. Il y a plus d'innocents incarcérés que de coupables...*» (5). «*Par quelle fatalité, après avoir décrété la liberté indéfinie de la presse..., quelques intrigants... précipitent-ils dans des cachots obscurs celui qui met au grand jour leur orgueil, leur insolence, leur cupidité, l'abus de leur autorité consulaire?*» (6).

Varlet, emprisonné à plusieurs reprises, devait, après Thermidor, s'exprimer, en termes non moins vifs, sur le compte du «gouvernement révolutionnaire» et de la Terreur (*):

«*Républicains, ne cherchons pas ailleurs que dans le gouvernement révolutionnaire l'origine de l'oppression sous laquelle la République a gémi... Le despotisme a passé du palais des rois dans l'enceinte des Comités... Quelle monstruosité sociale, quel chef-d'œuvre de machiavélisme que ce gouvernement révolutionnaire! Pour tout être qui raisonne, gouvernement et révolution sont incompatibles... Il faut à ses auteurs un prétexte pour légitimer le dictatorial. Au nom du salut public, ils créent une infinité de dictatures...*» (7).

Il y avait dans le pamphlet de Varlet - à côté d'une erreur que nous soulignerons un peu plus loin - une pensée profonde: une révolution menée par les masses et un pouvoir fort (contre les masses) sont deux choses incompatibles.

Gracchus Babeuf, cet enragé à retardement, lui aussi emprisonné par le régime de salut public (**), devait reprendre, en termes à peu près identiques, le procès de la dictature:

«*Aux notions si simples de la raison et de la justice éternelles, écrivit-il, on substitua de prétendus principes, inconnus jusqu'alors, dont on persuada la nécessité, sous le prétexte des circonstances difficiles et extraordinaires qui mettaient de tous côtés la patrie en péril. On exprima dans un jargon obscur, dans un néologisme inintelligible (**), des vues tout à fait éversives de la liberté publique; on perfectionna l'art de Machiavel pour amener le peuple à ne plus tenir compte de ses droits de souveraineté, à croire qu'il était nécessaire au salut de la patrie qu'il s'en dépouillât pour un temps afin d'en jouir plus sûrement dans un autre...*» (8).

Et il continua à dénoncer rétrospectivement le «gouvernement révolutionnaire»:

«*Gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix veut dire: ajournement jusqu'à la paix de tous droits du peuple; interdit jusqu'à la paix de la déclaration de ces droits et de l'acte constitutionnel; administration ar-*

(3) *Ami du Peuple*, n°11, 11 août 1793.

(4) *Ami du Peuple*, n°24, 15 septembre 1793.

(5) *Publiciste de la République française*, de Jacques ROUX, n°265.

(6) *Publiciste de la République française*, de Jacques ROUX, n°268.

(*) V. t. I, ch. II, p. 121, note.

(7) Jean VARLET, *Gare l'explosion*, 15 vendémiaire an 3 / 6 octobre 1794.

(**) Du 14 novembre au 7 décembre 1793 et du 30 janvier au 18 juillet 1794.

(***) Allusion au style alambiqué de Billaud-Varenne

(8) *Journal de la Liberté de la presse*, de Gracchus BABEUF, n°2, 5 septembre 1794.

bitraire de toutes les parties jusqu'à la paix...; réduction de tous les Français à l'obéissance passive jusqu'à la paix..., à l'esclavage proprement dit jusqu'à la paix» (9).

Les hébertistes, qui voyaient le Conseil exécutif (où ils étaient influents) réduit par la dictature à un rôle subalterne, aperçurent, eux aussi, le danger, et le signalèrent, bien qu'avec plus de retenue: le cordon ombilical qui les liait à la bourgeoisie révolutionnaire ne leur permettait pas les mêmes écarts de langage. Hébert écrivit, au début d'août:

«Il faut, avant toutes choses, organiser un pouvoir exécutif, et ne pas réunir tous les pouvoirs dans les mêmes mains. La contre-révolution sera faite avant un mois, si on laisse le Comité de Salut public organisé Ici qu'il l'est aujourd'hui. Les ministres ne sont plus que des commis sans responsabilité, puisqu'ils sont obligés de marcher comme des aveugles et d'obéir comme des esclaves aux ordres de ce Comité» (10).

Quelques jours plus tard, il mit dans la bouche de Marat, qui lui était apparu en songe, l'exhortation suivante:

«Montagnards, tant que les Comités usurperont tous les pouvoirs, nous n'aurons jamais de gouvernement, ou nous en aurons un détestable. Pourquoi les rois ont-ils fait tant de mal sur la terre? C'est que rien ne s'opposait à leur volonté, pas plus qu'à celle de vos Comités. La Constitution acceptée par le peuple veut que chacun fasse son métier et rien de plus. Nous n'aurons jamais de liberté, notre Constitution ne sera qu'une chimère, tant que les ministres ne seront que des galopins, aux ordres des derniers balayeurs de la Convention... La liberté est foutue, quand tous les pouvoirs sont confiés à des hommes inviolables» (11).

(9) *Le Tribun du Peuple*, de Gracchus BABEUF, n°26, 10 octobre 1794.

(10) *Publiciste de la République française*, de Jacques ROUX, n°269.

(11) *Publiciste de la République française*, de Jacques ROUX, n°275.